

Le PS veut deux heures de citoyenneté par semaine

ÉCOLE Il double la mise par rapport à l'accord de gouvernement

Vingt ans ! Vingt ans que le monde politique francophone débat de l'instauration d'un cours de citoyenneté. Miracle l'été dernier : l'accord du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a prévu d'instaurer progressivement, dans les écoles de l'enseignement officiel, une heure de cours d'éducation à la citoyenneté pour tous les élèves (lire ci-contre). L'enseignement libre, lui, n'est pas concerné par la mesure.

Alors que sur le terrain, les premiers éléments de cet accord ne sont pas encore mis en place, une voix différente, plus exigeante, se fait entendre depuis le parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Dans un communiqué, les parlementaires socialistes Caroline Désir et Latifa Gahouchi, « souhaitent franchir un pas supplémentaire, prendre une mesure plus ambitieuse ». Cette me-

sure plus ambitieuse, c'est deux heures par semaine de « cours d'éthique citoyenne » tant en primaire qu'en secondaire. « *Ces cours, disent les députées, s'appuiera sur une démarche philosophique visant à développer l'autonomie de jugement et l'esprit critique et abordera l'histoire des religions et des grands courants de la pensée humaine.* » Il rassemblerait tous les élèves d'une même classe parce que « *c'est le devoir des démocrates de créer des espaces communs tournés vers la découverte de l'autre. Il faut rassembler autour de valeurs communes plutôt que diviser.* »

Détail d'importance : selon les auteurs, ce cours ne remettrait pas en cause les cours de religion et de morale : « *Leur fréquentation relève de la liberté de choix des parents et les pouvoirs publics devront continuer à les organiser dans l'espace scolaire selon des*

L'ACCORD

Une heure d'abord

Le gouvernement a déjà fort à faire pour appliquer son accord de 2014 : instaurer « dans les écoles de l'enseignement officiel, progressivement à partir de la première primaire, un cours commun d'éducation à la citoyenneté, dans le respect des principes de la neutralité, en lieu et place d'une heure de cours confessionnel ou de morale laïque ».

modalités adéquates. »

Possible ? « *Nous ne nous emballons pas, tout reste à faire. Nous n'avons pas voulu réagir à chaud après les attentats de Paris. Aujourd'hui, nous voulons simplement faire avancer le débat.* » ■

E.B.